

INSCRIPTIONS EN CLASSE DE 2^{NDE}

A l'attention des familles des élèves de 3^{ème} affectés en classe de seconde au lycée Cassini de Clermont de l'Oise pour l'année scolaire 2023/2024.

Madame, Monsieur,
 Vous venez d'obtenir l'avis d'affectation de votre enfant. Vous devez renseigner et imprimer le dossier d'inscription via le site internet du lycée (<https://cassini-clermont.ac-amiens.fr>) et vous êtes invités à vous présenter au lycée selon le planning suivant afin de confirmer cette inscription

LE JEUDI 29 JUIN :

<u>Jeudi 29 juin</u>	8h-9h	Collège Fernel – Clermont	noms de A à F
	9h-10h	Collège Fernel – Clermont	noms de G à Z
	10h-11h	Collège La Rochefoucauld - Liancourt	
	11h-11h30	Collège St Jeanne d'Arc – Agnetz	noms de A à F
	11h30-12h	Collège St Jeanne d'Arc – Agnetz	noms de G à Z
	13h-14h	Collège Cousteau –Breuil le Vert	noms de A à F
	14h-15h	Collège Cousteau –Breuil le Vert	noms de G à Z
	15h-15h30	Collège Louise Michel - Saint Just	noms de A à F
	15h30-16h	Collège Louise Michel - Saint Just	noms de G à Z
	16h-16h30	Collège Rolland - Mouy	noms de A à F
	16h30-17h	Collège Rolland - Mouy	noms de G à Z

LE VENDREDI 30 JUIN :

<u>Vendredi 30 juin</u>	9h-9h30	Collège Blin-Maignelay
	9h30-10h	Collège Veil-Cauffry
	10h-10h30	Autres collèges-Redoublants

Les pièces suivantes vous seront nécessaires le jour de l'inscription:

- l'avis d'affectation donné par votre collège d'origine
- le dossier d'inscription à compléter et imprimer par vos soins
- les copies des 3 bulletins trimestriels de la classe de 3^{ème}
- une copie de la carte d'identité de l'élève
- une copie du livret de famille
- 4 photos couleurs non scannées
- une copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- un chèque de 8 € en cas d'adhésion au foyer socio-éducatif
- un chèque de 38.50 € pour l'ouverture du badge cantine (10 repas)
- un relevé d'identité bancaire

Attention : Tout dossier qui ne serait pas traité par la chaîne d'inscription mais simplement déposé à l'établissement ou retourné par la poste ne sera en aucun cas validé.

La présence d'un **seul représentant légal** est indispensable car vous traiterez également ce jour, de la cantine, du transport scolaire, des éventuels transferts de bourses et des manuels scolaires.

Merci de compléter au préalable le dossier et de coller les photos afin de gagner du temps sur la chaîne d'inscription. Pensez à vous munir de votre propre stylo, port du masque recommandé.

Correspondants : Mme DENAIN, Mme JOYEUX
Conseillers Principaux d'Éducation
03 44 68 28 28